ID: 059-215903923-20160927-DEL127-DE

SLOW

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES

VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016 : DELIBERATION N° 127

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

3:03.27.53.75.32

Réf.: CL/JR/ITOUBEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 19 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille SEIZE, le VINGT-SEPT SEPTEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI POMPEO--S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Jocelyne MICHAUX (à Pascaline MATAGNE)
Guy CAMBRELENG (à André PIEGAY)
Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)
Stéphanie LOCOCCIOLO (à Arnaud DECAGNY à partir de la question n° 17)

EXCUSE:

Jean-Yves HERBEUVAL Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S:

Mehdi GAMRA Maryse GABET Louis-Armand DE BEJARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

<u>OBJET N° 20</u>: Demande de subvention exceptionnelle - Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord

Chaque année, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord organise le Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers du Nord. Le but est de réunir l'ensemble des adhérents afin de dresser le bilan de l'année en cours, de définir les actions à mener, d'étudier les divers dysfonctionnements et de trouver les moyens de les résoudre.

Envoyé en préfecture le 11/10/2016

Reçu en préfecture le 11/10/2016

Affiché le

ID: 059-215903923-20160927-DEL127-DE

Cette année, le congrès se tiendra à Maubeuge et réunira les agents du SDIS, les Amicales et Centre de Secours du Nord, les Unions Départementales voisines, la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, les hautes Autorités Départementales et Officielles, les représentants de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Toute la journée, est proposée une manifestation publique afin d'apporter une festivité destinée à la population locale et de lui faire découvrir les moyens du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord, de susciter des vocations professionnelles et le volontariat, notamment vis-à-vis des jeunes.

Enfin, un dîner-spectacle, ouvert au public et dont les bénéfices seront reversés intégralement à l'œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-Pompiers, sera également organisé dans la soirée en collaboration avec le Centre de Secours et la Commune de Maubeuge.

Pour que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord engage un minimum de frais afin que les bénéfices réalisés lors de cette journée exceptionnelle reviennent en priorité aux enfants et familles des Sapeurs-Pompiers disparus,

Par ces motifs, il est proposé au conseil municipal :

de voter une subvention exceptionnelle de 4 000,00 euros.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité.

Accepte de voter une subvention exceptionnelle de 4 000,00 euros.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

Page 2 sur 3

Nord